



**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



*Le directeur général de la police nationale*

*Le préfet de police*

Paris, le **31 JUIL. 2025**

## **INSTRUCTION COMMUNE DGPN-PP N° 02 /2025**

**Objet :** Diffusion du schéma national violences urbaines de la police nationale

**P. J. :** Schéma national des violences urbaines de la police nationale

La police nationale se dote d'un schéma national des violences urbaines (SNVU), premier document cadre en la matière, applicable aux policiers de la direction générale de la police nationale et de la préfecture de police de Paris.

Ce document vise à répondre à la diversification et à l'intensification des violences urbaines, sur l'ensemble du territoire national.

L'objectif du schéma national est de mettre à disposition des services territoriaux de la police nationale, un guide pratique de gestion opérationnelle des violences urbaines. Il rappelle le cadre juridique guidant l'action des forces, intègre de la documentation professionnelle (modèle de fiche de mise à disposition, de procès verbal de contexte...) ainsi que des outils d'aide à la décision et à la gestion de crise.

Il vise ainsi à répondre aux multiples défis posés par les violences urbaines, selon différentes temporalités (prévention/anticipation, gestion des événements, mesures à prendre une fois l'ordre rétabli) et différentes dimensions (action de voie publique, traitement judiciaire, volet partenarial...). Enfin, le SNVU rappelle la nécessité de définir une stratégie opérationnelle reposant sur l'interopérabilité des forces.

**POLICE  
NATIONALE**

Louis LAUGIER



**PRÉFECTURE  
DE POLICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Laurent NUNEZ

**Destinataires :**

- Monsieur le préfet de police de Paris
- Monsieur le préfet, directeur des ressources humaines, des finances et des soutiens de la police nationale
- Madame la directrice, cheffe de l'inspection générale de la police nationale
- Monsieur le directeur national de la police judiciaire
- Monsieur le directeur national de la sécurité publique
- Madame la directrice nationale de la police aux frontières
- Monsieur le directeur national du renseignement territorial
- Madame la directrice centrale des compagnies républicaines de sécurité
- Monsieur le directeur de l'académie de police
- Madame la cheffe du service national de la police scientifique
- Monsieur le chef de l'unité de recherche, assistance, intervention, dissuasion, chef de la force d'intervention de la police nationale
- Monsieur le directeur de l'école nationale supérieure de la police
- Monsieur le chef de la mission outre-mer
- Monsieur le chef de la mission grande couronne
- Mesdames et messieurs les directeurs zonaux de la police nationale

**Pour information :**

- Madame la directrice générale de la sécurité intérieure
- Monsieur le conseiller police (cabinet ministre)
- Madame la cheffe du SICOP
- Madame la cheffe de l'état-major de la police nationale
- Madame la directrice de la coopération internationale de sécurité
- Monsieur le chef du service de la protection
- Monsieur le directeur de l'académie de police (sous-direction des compétences et du pilotage/ documentation professionnelle de la police nationale)